

Le Menhir dans la Vilaine

n° 17

Bulletin d'information de la FFMC 35
Juillet/Août/septembre 2001



Ours

Courrier

FFMC 35
Co/Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35 770 VERN-SUR-SEICHE

Téléphone 06 70 84 95 56

Internet www.ffmc35.org

E-mail ffmc35@mac.com

Bureau de la FFMC 35

Christophe Marty
Luc Bomal
Philippe Bossé
Jean-Philippe Delaunay
Olivier Kagan
Dominique Laperche
Christine Place
Luc Trichet
Laurent Willams

Le Menhir dans la Vilaine

Jean-Philippe 02 23 21 15 30

Délégation AMDM

Répondeur 02 99 67 64 23

Commission juridique

Le jeudi de 18 à 19 heures.

Laurent 02 99 69 28 74

Pour nous rencontrer :

- Les **permanences** de la FFMC et de la Délégation bénévole de la Mutuelle des Motards ont lieu les premiers et troisièmes samedis du mois à partir de 14 heures au bureau de la Mutuelle des Motards, 1, place de la Rotonde à Rennes.
- Les **réunions mensuelles** ont lieu tous les derniers vendredis du mois à 19 heures au bar Le Sablier, 70 rue Jean Guéhenno, à Rennes.

Les photographies dessins et articles figurant dans ce numéro sont la propriété de leurs auteurs respectifs.



Édito (coup de gueule)

Depuis fort longtemps, la Fédération Française des Motards en Colère se bat pour que les plus jeunes s'équipent correctement lorsqu'ils sont sur un deux-roues motorisé. (Casque, gants, chaussures montantes et blouson).

Quel fut notre désappointement en les entendant dire lors d'un week-end de sécurité routière : « c'est bien joli tout ça, mais s'il était si nécessaire de mettre un blouson, les motards de la Police eux, ne se promèneraient pas en chemisette dès qu'il fait beau. » Signalons quand même que Police et Gendarmerie participaient à ces deux journées.

Renseignements pris, il s'agissait, non pas du désir de bronzette d'un élément isolé, mais d'une maladie épidémique qui touche non seulement tous les policiers à motos, mais aussi tous les gendarmes et ce mal se nomme : le passage à la tenue

d'été!!!

Ce passage en chemisette, obligatoire pour tous et dont beaucoup se plaignent, serait destiné à renforcer le prestige de l'uniforme!

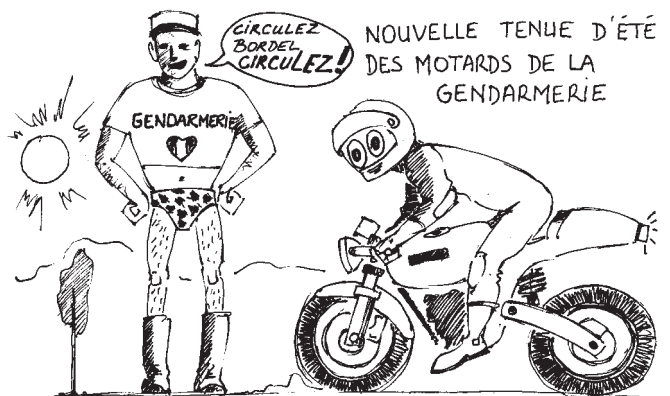
Personnellement je ne trouve pas très prestigieux de risquer bêtement la vie de ces gens, et d'autre part, je trouve très peu crédible de prétendre jouer la carte de la sécurité routière quand on se trimbale à moto en chemisette, fut-elle bleu azur!

Beaucoup de motards pensent qu'un blouson d'été, alliant légèreté et protection constituerait la meilleure option, tant en matière de sécurité que de « prestige »!

En attendant que les forces de l'ordre montrent l'exemple, ne faites pas comme eux, sortez couverts et faites pas trop les cons sur les routes!

Et toujours, ensemble nous serons plus forts, plus forts nous vaincrons.

Christophe



Sommaire

Actualité européenne.....	2	Dossier	6
<i>Le gouvernement allemand rejette les systèmes de régulation automatique de la vitesse</i>		<i>24 heures du Mans moto : bonjour l'image</i>	
<i>Succès pour la 3^e conférence internationale des motocyclistes sur les affaires publiques</i>		Humour.....	7
Actualité nationale	3	Revue de presse.....	8
Assises 2001 de la FFMC, part one		Bulletin d'adhésion	9
Télex	3	Offres spéciales	9
Actualité régionale	4	Boutique FFMC	9
<i>On roule contre la sclérose en plaques</i>		Carnet	10
<i>Lettre du Conseil Général</i>		Agenda	10
T-Shirt FFMC 35	5	Juridique	10
		La loi du 5 juillet 1985	
		Messages de M. Moto.....	10



Le gouvernement allemand rejette les systèmes de régulation automatique de la vitesse

Dans son document officiel transmis à la réunion du Groupe de Travail de la Sécurité et de la Circulation la semaine dernière (3-5 avril) à Genève, le gouvernement allemand a clairement exprimé son objection à l'intervention extérieure sur la vitesse d'un véhicule. Le système intelligent d'adaptation de la vitesse (ISA) a pour but d'assurer l'application du respect des vitesses maximales imposées en prenant le contrôle du véhicule des mains de son conducteur. La technologie utilisée est le GPS (Global Positioning System) qui est connecté au système électronique de gestion du moteur du véhicule.

L'opposition de l'Allemagne se base sur trois arguments principaux. Elle considère que les principes de l'ISA sont en contradiction avec ceux des règles sur la Circulation Routière contenues dans la Convention de Vienne de 1968. Celle-ci stipule comme l'une de ses prescriptions fondamentales que le conducteur doit constamment avoir le contrôle de son véhicule (voir encadré). L'Allemagne refuse également l'argument largement répandu que l'ISA et les

limitateurs de vitesse, tels que ceux dont sont équipés les poids lourds, sont des technologies similaires. Les limitateurs de vitesse sont réglés de manière à ce que le véhicule ne dépasse pas une vitesse maximale immuable, mais laisse la possibilité au conducteur d'adapter sa manière de conduire, tandis que le système ISA réduit la vitesse d'un véhicule conformément aux limitations de vitesse localement prescrites en ôtant au conducteur le contrôle de son véhicule. Enfin, l'ISA peut mettre en danger la sécurité routière, en rendant impossible au conducteur d'accélérer pour éviter une situation dangereuse. Les motocyclistes ont tous vécu ce type de situations où accélérer était leur seule chance d'éviter un accident.

La FEMA se rallie à cette position. En 1999, la Conférence Internationale des Motocyclistes sur les Affaires Publiques qui s'est déroulée à Mulhouse (France), a adopté une résolution conjointe établissant une position similaire de la communauté motocycliste internationale.

Nous saurons bientôt si d'autres gouvernements au sein des Nations Unies soutiennent cette position. La FEMA suivra de près et cherchera à influencer les développements ultérieurs de cette matière très importante.

Christina Gesios (FEMA)

Succès pour la 3^e Conférence Internationale des Motocyclistes sur les Affaires Publiques

Plus de 100 représentants d'organisations de motocyclistes du monde entier se sont réunis pour discuter des sujets affectant les motocyclistes au niveau mondial. Les deux principaux points à l'ordre du jour concernaient la mondialisation des normes techniques pour les motos et les Systèmes de Transport Intelligents. [...]

Introduisant le sujet de mondialisation des normes de construction des motos, le Secrétaire Général de la FEMA, Bob Tomlins, en a présenté la perspective des usagers. Les hauts fonctionnaires européen et américain, Julie Abraham de l'Institut Américain pour la Sécurité Routière, et Wolfgang Schneider de la Direction Générale pour les Entreprises de la Commission européenne, ont apporté leur contribution sur l'approche de leurs autorités respectives. Nick Rogers, Secrétaire Général d'IMMA, l'association internationale des constructeurs de motos, a brièvement expliqué le point de vue de l'industrie.

Le sujet des Systèmes de Transport Intelligents a également été abordé. (Voir ci-dessus).

Les participants ont pu assister à une présentation du concept suédois « Vision Zéro » par Roger Johansson de l'administration suédoise de la circulation routière. [...] M. Johansson a déclaré que les organisations de motocyclistes devraient être complètement impliquées dans le projet en tant que partenaires officiels responsables d'atteindre les objectifs de la Vision Zéro en formant les motocyclistes afin de réduire les accidents mortels parmi ces usagers. À la

lumière des informations reçues, la FEMA discutera plus en détail de cette matière et prendra une position lors de sa prochaine réunion.

La sécurité routière faisait également partie des sujets à l'ordre du jour, avec notamment une présentation de Federico Galliano de l'Association des Constructeurs Européens de Motocycles sur le projet MAIDS (Motorcycle Accidents In Depth Study), la recherche la plus approfondie dont le but est d'aboutir à une analyse claire des causes et conséquences des accidents de motos afin de proposer des mesures appropriées afin de réduire la gravité des accidents. Hans Hammarlund, le Vice-Président de la Commission pour la Mobilité, les Transports, la Sécurité Routière et les Affaires Publiques de la FIM, a donné une vue d'ensemble du fonctionnement du Groupe de Travail des Nations Unies chargé de la sécurité routière.

Le Président de la FEMA, Erwin Renette, a déclaré : « Cette troisième conférence a été un succès avec d'importants résultats, particulièrement la coopération dans la représentation des intérêts des motocyclistes au niveau international ». [...]

Des discussions avaient préalablement eu lieu avec l'objectif d'unifier les efforts des groupes de motocyclistes par la création du « International Steering Committee » (Commission de coordination internationale), surveillant l'évolution des développements en matière d'harmonisation mondiale des normes de construction des motos. Robert Rasor, Président de l'AMA, a annoncé lors de la Conférence que l'AMA, la FEMA et la MRF avaient déjà confirmé leur engagement à apporter un soutien financier à cette Commission. Rob Rasor a également exprimé l'espoir que la FIM y adhère également.

Christina Gesios (FEMA)

Texte des articles concernés de la Convention de Vienne sur la Circulation Routière

- Article 8, § 5 : « Tout conducteur doit constamment avoir le contrôle de son véhicule et pouvoir le guider ».
- Article 13, § 1 : « Tout conducteur de véhicule doit rester, en toutes circonstances, maître de son véhicule, de façon à pouvoir se conformer aux exigences de la prudence et à être constamment en mesure d'effectuer toutes les manœuvres qui lui incombent. Il doit, en réglant la vitesse de son véhicule, tenir constamment compte des circonstances, notamment de la disposition des lieux, de l'état de la route, de l'état et du chargement de son véhicule, des conditions atmosphériques et de l'intensité de la circulation, de manière à pouvoir arrêter son véhicule dans les limites de son champ de visibilité vers l'avant ainsi que devant tout obstacle prévisible. »



Assises 2001 de la FFMC : part one « L'avant »

Les assises de la FFMC auront lieu du 2 au 4 juin 2001 à Eymoutiers en Haute-Vienne.

Des membres du bureau de la FFMC 35 (vos représentants) seront présents pour participer aux débats et exprimer par le vote leurs accords (ou non) sur les différents points mis à l'ordre du jour et sur les projets de mise en œuvre de ceux-ci.

Pour cette année 2001, les sujets seront principalement :

• Refonte des statuts de la Fédération :

Après vingt années d'existence, la FFMC a beaucoup évolué. Elle pilote des structures reconnues par les collectivités locales et par les pouvoirs

publics. Pour rappel, il s'agit de l'AFDM (Association pour la formation des motards qui propose des stages de formation pour les conducteurs de deux roues), de Stop Vol (Centre de tests antivols qui a mis au point un cahier des charges pour la qualité des antivols), de Moto Puzzle (Centre de gestion et de revente de pièces et de motos d'occasion garanties), de la FFMC Loisirs (Organisation d'activités loisir : Rallyes, centres, expos, camps de vacances, courses).

Pour ce qui est de sa représentativité, la FFMC regroupe aujourd'hui une soixantaine d'antennes départementales.

Pour toutes ces raisons, il paraissait nécessaire de refondre les statuts et de les adapter au mieux à ces évolutions.

Un premier projet a été trans-

mis à l'ensemble des antennes départementales afin que nous puissions y apporter nos commentaires et les transmettre au Bureau National, ce que nous avons fait. Un nouveau projet doit avoir vu le jour en tenant compte des remarques émises par l'ensemble des antennes. C'est donc avec beaucoup d'intérêt et de conviction que nous allons découvrir ces nouveaux statuts. Du fait de son importance juridique et conceptuelle, il est bien évident que ce sujet sera le point fort des assises 2001.

• Taux de TVA sur les équipements de sécurité :

Il n'est plus à démontrer que les casques devraient bénéficier, à la vente, d'un taux de TVA permettant un abaissement sensible de leurs coûts afin d'orienter les choix vers des produits de qualité et limiter l'achat de ces objets de supermarché que l'on appelle « casque » parce qu'ils en ont la forme.

• Allumage des codes de jour :

Sur ce sujet, les points de vue sont très partagés. Il est donc important de savoir comment la FFMC doit se situer vis-à-vis de cette éventualité.

• Parmi les autres sujets :

• Réactions sur la répression gouvernementale et sur à la mise en place de caméras pour PV automatisés.

• Actions de prévention pour les jeunes circulant en 50 cm³.

• Participation de la FFMC aux grands événements moto.

Et puis, il y aura bien sûr tous les débats improvisés et houleux qui font aussi le charme des assises, sans oublier le côté festif de cette grande rencontre.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats et de nos commentaires dans le prochain Menhir. À suivre...

Luk

Stages AFDM à Nantes :

Les motards intéressés par un stage AFDM sur Nantes sont priés de se faire connaître auprès des délégués bénévoles de l'AMDM (Jean-Philippe : 02 23 21 15 30, ou Dom : 02 99 00 47 49). Ils seront inscrits sur une liste d'attente et prévenus dès l'organisation d'un prochain stage.

Motard = ivrogne !

La Suède, après la France, se retrouve à la Présidence de l'Europe : les pays se suivent et... malheureusement se ressemblent ! Dernière trouvaille en date : recommandation à tous les pays européens de baisser le taux d'alcool dans le sang, pour avoir le droit de conduire, de 0,5 gramme à 0,2... mais pas pour tout le monde ! Pour les conducteurs novices, les chauffeurs de poids lourds ET LES MOTARDS ! Décidément le port du casque a lui seul constitue bien un délit ! Mais ce n'est pas tout : Gayssot — toujours lui — s'est jeté sur cette recommandation et pense à en faire une obligation : la France a décidé d'être à la pointe de la répression anti-motards...

24 heures du Mans moto : coups de chapeau :

Tout d'abord un coup de chapeau au Guyot Moto Team, qui a gagné l'épreuve. Signalons que le GMT est partenaire de la Mutuelle des Motards. Bravo !

Un coup de chapeau également au Team Moto Shop 35, à Hans et à toute son équipe qui s'offre une superbe 6^e place. Quand on connaît les difficultés que rencontrent les écuries privées pour financer une pareille aventure, le résultat n'en est que plus méritoire. Alors, merci pour les motards rennais et du 35 qui pourront en parler avec fierté.

Sécurité routière : malgré son inefficacité prouvée, l'orientation répressive est poursuivie !

Lors de sa séance du 26 avril, l'Assemblée Nationale a adopté trois nouvelles dispositions dites de « sécurité routière » : la possibilité de retrait immédiat du permis de conduire pour tout dépassement de 40 km/h et plus de la vitesse autorisée, des pouvoirs accrus aux adjoints de sécurité (qui ne sont même pas officiers de police judiciaire), et l'immatriculation des cyclomoteurs. L'orientation répressive est poursuivie malgré son inefficacité prouvée.

Par contre, rien n'est décidé pour donner les moyens à l'Éducation Nationale de faire vraiment de la sécurité routière à l'école, ni pour que l'Équipement ait les budgets pour améliorer le réseau routier, ni pour que les services des cartes grises aient la possibilité d'enregistrer les immatriculations des cyclomoteurs, pourtant bien utiles pour lutter contre le fléau du vol.

C'est grave ! Et les conséquences de cette obstination des législateurs sont, malheureusement, tragiques !

Gouvernants et députés se donnent bonne conscience en votant des lois répressives, qui s'additionnent à d'autres, sans que rien ne change. Pire, l'arbitraire prend de plus en plus le pas sur le droit légitime de chaque citoyen à la défense

Pendant ce temps, les victimes des infrastructures dangereuses, du manque de formation des conducteurs et de la déresponsabilisation des usagers de la route sont toujours aussi nombreuses.

La FFMC appelle tous les motards à réagir en écrivant à leurs élus, députés et sénateurs (lettre type disponible sur demande).

Le 4 juin, la Fédération Française des Motards en Colère clôturera ses Assises Nationales par un rassemblement de lutte contre l'orientation répressive catastrophique de la Sécurité Routière, pour une politique de prévention, de formation réelle des conducteurs et d'amélioration des infrastructures.



On roule contre la sclérose en plaques

C'était pour la bonne cause, alors malgré une météo plus que craignos, on était là ! On s'était dit la veille « vu et le temps et le changement d'heure, y'aura personne, on va s'encadrer les uns les autres ». Eh bien non ! 80 bécanes, plus de 110 casques. Z'ont pas froid aux yeux nos petits gars (et filles). Qu'est-ce que ça aurait été s'il avait fait beau ! Notre arrivée à Vannes, a grand renfort de klaxon et de vrombissement, a été fort remarquée du public et des organisateurs. Le plus gros groupe paraît-il. Qui dit mieux ? Nous, à la FFMC 35, ça nous a fait drôlement chaud au cœur.

L'itinéraire concocté par notre Bernard local était, comme à l'ordinaire des balades FFMC 35, cocasse et amusant. Chemin faisant, nous avons eu tout loisir d'admirer un paysage très « humide ». Enfin, je dis

En faveur de la recherche sur la sclérose en plaques : 2 500 motards rassemblés à Vannes

Près de 2 500 motards ont participé dimanche à Vannes à la journée en faveur de la recherche sur la sclérose en plaques. Une manifestation de solidarité qui a rapporté entre 50 000 F et 70 000 F.

Près de 1 800 motos pour 2 500 motards. Entre 50 000 F et 70 000 F de récoltés. À Vannes, dimanche, l'édition 2001 de la journée en faveur de la recherche sur la sclérose en plaques a fait mieux que l'édition 2000. Et les organisateurs étaient heureux en soirée. Pour Daniel Le Mentec, le président du groupement des motards bretons : « La journée a été belle. Il y a eu du soleil et on a fait le plein. Une nouvelle fois les motards peuvent être fiers d'eux. Ils arrivent toujours à se mobiliser pour la bonne

admirer : pas les copains qui s'occupaient de la sécurité, parce que là le boulot ne manquait pas. Il faut dire qu'ils ont plus qu'assuré. Grâce à eux, les 300 bornes se sont passées sans aucun incident malgré le nombre de motos, mis à part une pelle sans gravité. Bravo à tous, sans oublier nos aventuriers du Moto Club La Courbe au cri de ralliement raffiné. Dommage que notre timing trop serré ne nous ait pas permis l'arrêt prévu à Porcaro, ça a déçu quelques-uns (n'est pas Nadine ?).

À Vannes, l'organisation était vraiment au top. Le cortège particulièrement bien encadré, s'étalant sur plusieurs kilomètres, paraissait très fier de lui sous les applaudissements et les hurrahs de la foule en délire (Tiens, on est plus les vilains méchants pas beaux ?). À l'arrivée à Questembert, une collation nous attendait de pied ferme. Le chèque a été remis alors à l'Association de Recherche Contre la Sclérose cause. »

Les motards se sont rassemblés sur le port de Vannes dans la matinée. Le départ a été donné vers 14 heures, direction Questembert pour un parcours de 80 km. Les participants étaient encadrés par 150 pilotes des clubs de moto environnants. Un impressionnant cortège de sécurité « pour éviter tout débordement et acte incontrôlé », a précisé Daniel

en Plaques, maladie pourrie qui nous avait donné l'occasion d'apprécier ses ravages sur le port de Vannes où des baptêmes en side avaient été donnés le matin.

Nous avons quitté le cortège à Questembert, après la collation et quelques péripéties pour récupérer nos 80 bécanes. Le retour comportait bien entendu l'incontournable arrêt à Rochefort-en-Terre, une déviation pour cause d'inondation et un méga bouchon arrivés sur Bruz. Joël nous a gratifiés d'un périlleux numéro d'équilibriste sur la selle du R 80 GS de Jean-René, pour le plus grand plaisir d'Olivier qui en rigole encore.

Un grand merci au Groupement des Motards Bretons pour cette journée formidable, placée sous le signe de la fraternité et de la solidarité comme seuls les motards savent le faire.

L'année prochaine, on remet ça ?

Dominique

Le Mentec. Grégory Baquet et Philippe Davilla, de la comédie musicale Roméo et Juliette étaient les deux parrains de cette 5e édition. « Pour l'année prochaine, nous espérons que ce rendez-vous soit national. On commence à se faire connaître. Par exemple, dimanche, certains motards venaient de Cannes », remarquait Daniel Le Mentec, tout sourire.

Ouest-France - 26 mars 2001



Près de 1 800 motos se retrouvaient ce dimanche, sur la place de la mairie à Questembert, pour récolter des dons pour lutter contre la sclérose en plaques

Lettre du Conseil Général

Dans le domaine de la sécurité des motocyclistes, diverses actions ont été menées par le Département d'Ille-et-Vilaine au cours de l'année 2000.

il s'agit, notamment, de la pose de dispositifs de retenue de manière à former un écran face aux glissières de sécurité.

Selon les directives de la circulaire 99-68 du 1^{er} octobre 1999 du Ministère de l'Équipement, le domaine d'emploi de ces dispositifs concerne l'extérieur des virages de rayon inférieur à 400 mètres sur les routes à deux chaussées séparées, de rayon inférieur à 250 m sur les autres routes, en carrefour dénivelé.

Un recensement réalisé suivant ces dispositions met en évidence 80 sites concernés sur le réseau départemental représentant un linéaire de 12 km pour un montant de travaux de 2,50 MF.

Au cours de l'année 2000, 500 000 F de dépenses ont été réalisées. Cet effort va bien sûr se poursuivre cette année et les années suivantes jusqu'à l'achèvement de cette opération.

Le Département est aussi engagé dans la réflexion pour l'amélioration de la sécurité des motards dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière.

Par ailleurs, comme chaque année, une campagne de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière des élèves de 3^e est prise en charge par le Département : concours d'affiches en 2000, concours de projets en 2001, etc.

Pierre Méhaignerie



T-Shirt FFMC 35

Vous l'attendiez tous, il est enfin là !

Épatez vos amis en concertre, dans les réunions de famille, en arborant fièrement les couleurs de la FFMC 35! Sur un magnifique tissu gris chiné de très bonne facture, impression laser de qualité, et bien sûr en couleurs, sur bien des points ce fantastique T-Shirt vous étonnera!

**Non
vu à la
Télé!**

Devant



Dos



**Succès garanti
pour les assises
de la FFMC
Nationale!**

Bon de commande T-Shirt FFMC 35

Article	Qté	P.U.	Total	Précisez les tailles
Manches courtes	80 F	Tailles disponibles: XL <input type="checkbox"/> / L <input type="checkbox"/> / M <input type="checkbox"/> / S <input type="checkbox"/>
Manches longues	90 F	Tailles disponibles: XL <input type="checkbox"/> / L <input type="checkbox"/> / M <input type="checkbox"/>
Port	6,70 F	
Total			
Nom	:			
prénom	:			
adresse	:			



Dossier: 24 heures du Mans, bonjour l'image!

Mieux vaut en rire : mes 24 heures du Mans moto

Je savais que je ne serais pas au Mans ce fameux week-end des 14 et 15 avril, mais j'avais tout de même envie de suivre la course, savoir si Yamaha allait se placer, si Voxan allait tenir le coup, si les écuries privées allaient assurer, enfin des petites choses qui motivent les motards de tous bords s'intéressant à ce type de compétition. Pour ce faire, j'avais candidement jeté mon dévolu sur le média le plus commun mais aussi le plus regardé par tous ; il s'agit bien sûr de notre bonne vieille télé. C'était réglé comme mes soupapes et je ne pressentais pas l'ombre d'une entrave à ce simple programme.

Quelle ne fut pas mon erreur, oh Dieu des micros et des boî-

tes à images. Mon projet allait être mis à rude épreuve. Voici donc mes 24 heures du Mans.

Samedi matin : Ça commence mal. J'apprends que je ne pourrais pas voir le départ. J'avais complètement oublié le déplacement familial prévu de longue date (m'a-t-on rappelé). Bon, j'encaisse. Mon véhicule n'étant pas encore équipé d'un salon tout confort avec écran 16/9 et son dolby, je devais me résigner à attendre le soir.

Samedi soir : Nous rentrons tard. (Papy avait précisé plein de truc à raconter ce jour-là.) Malgré tout, je chope la fin du journal de 20 heures. Satisfaction, et puis finalement, rien. Zut ! J'ai raté le reportage. Vite, sur une autre chaîne et re-zut, encore rien. Ça m'agace mais ce n'est pas grave, demain matin, j'assure avec Auto Moto.

Dimanche, 10 heures : P'tit déj'

devant la télé. (Samedi soir oblige !). Générique, présentateur souriant, annonce du programme : Formule 1, Formule 1, Moto-cross et... les 24 heures du Mans moto. Ah ! Super ! Bon c'est pour la fin, mais ça roule. Je ne prends même pas le temps d'aller chercher de la confiture et je me paye toute la formule 1 avec des reportages dont l'intérêt n'est pas des plus flagrant mais qui traînent en longueur. (Finalement, j'avais le temps d'aller chercher la confiture !) Ah ! Ça y est ! On parle moto... Motocross. OK, là aussi je me demande si c'est vraiment fondamental d'entendre un gars parler de ce sport en nous rappelant uniquement que ça secoue, qu'il faut avoir des gros bras, qu'une bonne mécanique ça aide et qu'avant une compétition, il vaut mieux éviter les samedis soir. (Tient, ça, c'est pour moi !). Retour sur le plateau et enfin annonce des

24 heures moto. Je n'y croyais plus. Et c'est parti, avec commentaires directs sur images. J'écoute attentivement les bonnes paroles de Marc Minari : « Alors, il y a eu un départ » (Les pilotes courent vers leur moto : 3 secondes) « et puis ils ont roulé toute la nuit » (Trois phares qui passent dans le noir : 4 secondes). À nouveau le plateau et re-commentaires sur image « Il y a des motards qui font des trucs dangereux » (Prises de vue sur des burns avec pneu qui éclate : 30 secondes !) « et même qu'il y en a qui se tapent dessus » (Gros plan sur les campings et interview de la Croix Rouge qui explique qu'ils ont préféré se sauver pour ne pas prendre de coups : 2 minutes !). Enfin : « Si vous voulez faire le plein, évitez les stations du Mans, parce que dix motards qui font de l'essence, c'est long ! Salut et à la semaine prochaine ».

À propos des 24 heures du Mans dans les médias :

Suite au reportage désastreux de France 2 dans le journal de 20 heures du 15 avril, nous avons été (au moins) deux à envoyer un e-mail au médiateur de cette chaîne :

« J'ai vu le « reportage » concernant sur les 24 heures du Mans moto, dans le journal de 20 heures, dimanche 15 avril.

On y voit des canettes de bière, des concours de runs, des burns, des secouristes débordés qui arrivent à peine à se rendre sur les lieux d'intervention, on nous parle des morts des années précédentes... Et même pas un mot sur la course !

Étant motard moi-même, je suis absolument scandalisé par ce genre de reportage qui véhicule une image désastreuse de la moto. Il conviendrait, en temps que journalistes, de parsemer d'un zeste d'impartialité vos propos. Ce n'est pas parce

que certains individus ont des pratiques contestables qu'il faut se focaliser dessus jusqu'à en oublier de parler de l'événement sportif en lui-même ! Les résultats ont à peine été annoncés, et encore ce n'était pas pendant le reportage !

D'autre part, je tiens à vous signaler que comme 95 % du million de motards français, je ne participe pas à des runs, je ne fais pas fumer mes pneus, je ne roule pas à 200 km/h et je m'arrête au feu rouge.

Quand cette propagande anti-motards va t'elle cesser ? »

Jean-Philippe

« Chapeau bas messieurs, votre reportage sur les 24 heures du Mans moto est un exemple d'impartialité et d'autonomie vis-à-vis du discours gouvernemental actuel, je vous en félicite.

Tout le monde doit en effet savoir que les motards sont des salopards sans règles qui ne pensent qu'à rouler vite et à picoler, contrairement à ces

bons et nombreux Électeurs automobilistes, à la fois masses ovines et vaches à lait de l'état répressif. Vous l'avez en effet mis à jour dans ce superbe sujet, les motards sont la nuisance de cette société, qui n'arrive pas, comme le souhaitait il y a 3 ans son ministre des transports, à réduire le nombre de morts sur les routes par deux, nous en sommes hélas toujours très loin, et sur ce coup là ce n'est pas vous qui allez faire avancer les choses.

Trêve de plaisanterie, je suis membre d'une association de motards visant à la défense de tous des deux roues, et je n'ai jamais vu de reportage objectif de votre part sur nos actions terrain.

Venez avec nous lorsque nous passons une journée de bénévolat dans les écoles à enseigner les quelques règles élémentaires de sécurité que l'état ne peut se permettre faute de moyens, l'objectif étant la répression.

Pâques, week-end de grand départ et vous focalisez sur quelques comportements qui ne sont pas un reflet, alors que vous pourriez placer quelques minutes sur les 40 % d'utilisateurs qui utilisent leur téléphone au volant les 90 % qui n'utilisent pas leurs clignotants ou les 20 % de route considérées comme étant en mauvais état.

Mais d'état vous ne retenez que celui qui vous gouverne et vous finance, et il est nettement plus facile de taper sur une minorité qui souffre déjà d'une image tronquée.

Vous vous trompez de cible et nous vous attendons pour vous le prouver une bonne fois pour toutes.

Dans le cas contraire je vous prierais d'accepter Mesdames, Messieurs les journalistes indépendants l'expression de mon plus sincère mépris.

PS : Au fait : C'est une Suzuki avec des vrais gens dessus qui a gagné. »

Laurent



Dossier: 24 heures du Mans, bonjour l'image!

Stupeur! Je n'en revenais pas. Il a fallu que je voie le générique défiler pour me faire à l'idée que c'était fini. J'ai dû me tromper! Ça doit s'appeler Auto Auto!

Dimanche, 13 heures: Je ne perds pas espoir et j'entame un zapping sauvage. Rien ici, rien là et là rien non plus. Je consulte les programmes de l'après-midi pour la période 15,16 heures. Téléfilm, téléfilm, formule 1 et téléfilm. Qu'à cela ne tienne, je me contenterais des résultats en regardant le 20 heures. Pour être sûr de mon coup, je vais enregistrer la deux pendant que je regarderais la Une et je demande à un ami d'assurer la Trois et la Six.

Dimanche soir: A l'heure dite, je suis devant mon téléviseur, je suis devant mon téléviseur, magnétoscope chargé à bloc et déjà en route. Le journal commence puis trame très vite en mollesse, bien en phase avec le dynamisme trottinette de Claire Chazal. Les minutes défilent, le pape... OK, les cloches... on veut bien et puis re-Formule 1. Alors Claire! Tu vas en parler des 24 heures? Et bien non, elle n'en parlera pas, juste Bonsoir et contente-toi de la météo. Les sauvages! Vite allons voir ailleurs. La cassette, rembobinage, lecture et... c'est bon! Ils en parlent, sauf que ça a un étrange goût de déjà-vu. Même salade qu'Auto Moto, avec un petit plus de deux secondes pour dire qu'il y a eu un vainqueur et un gros plus pour la non-intervention de la Croix rouge! Mal bar' mon plan! Coup de fil rapide à mon complice qui m'annonce un petit deux minutes minable pour les motos.

Cette fois, je dois me résigner à constater que sur les chaînes Grand public, les 24 heures moto n'existent pas!

Alors? De qui se moque-t-on? Quatre-vingt-quinze mille motards qui envahissent une ville et son circuit, c'est quand



Messieurs de France 2, voici une photo de bénévoles en train de distribuer des boissons gratuitement aux potes motards qui vont au Mans. Ces gens font ça pour le plaisir de filer un coup de main, souvent au prix d'une nuit blanche. C'est ça la solidarité. On ne vous a pas vu sur les relais. Nous avons cependant le plaisir de vous offrir cette photo, avec notre plus grand mépris.

même pas rien! Va-t-il falloir venir à deux millions pour avoir cinq minutes d'antenne? Cette absence d'information laisserait-elle entrevoir les prémices de la disparition de cette course? Les motards sont-ils personne?

Moralité, j'ai dû me contenter du papier journal du lendemain. Côté spectacle, c'est pas vraiment ça, mais on ne va pas faire la fine bouche!

En conclusion de cette aventure, on pourra admettre qu'aujourd'hui le meilleur moyen pour suivre la course, c'est d'y aller!

Finalement, cette année, j'aurai dû regarder les 24 heures du pape à Rome, j'aurai été inondé d'info. Question de choix!!!

Luk

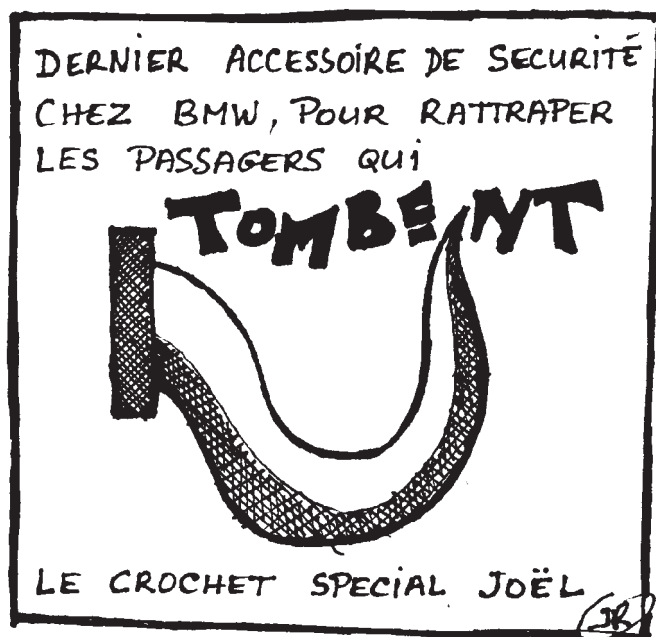
Bravo à Christophe Guyot et au GMT, partenaires de la Mutuelle des Motards et qui ont remporté cette course! Bravo également aux autres écuries privées qui ont super bien gazé cette année.

<http://www.gmt.fr/>

Un coup de chapeau aussi à tous les bénévoles qui ont participé, de près ou de loin, à la mise en place des Relais Calmos à travers toute la France. On en parle peu et pourtant ils sont bien là, accueillant les motards de tous horizons pour leur offrir aide et soutien dans un grand élan de générosité. Encore merci. Nous remercions bien évidemment ceux qui ont prêté la main sur notre relais, ainsi que Philippe de Chitel, notre M. Moto pour son aide inestimable.



Humour...





Pour cette revue de presse, j'ai choisi de mettre la lumière sur une menace qui plane sur notre sécurité : l'obligation d'allumer les phares en permanence pour les automobilistes. J'ai retenu un article de *Que Choisir* qui est très éloquent sur le sujet. Mais peut-être que certains d'entre vous sont pour cette mesure ? Le débat est ouvert... Également, dans la série sur les grands rassemblements motards, une anecdote tirée de *Dimanche Ouest-France* comme quoi nous ne sommes pas si méchants que ça !

Joël

Non aux pleins phares en plein jour !

Depuis mai 1999, le département des Landes mène

Les motards contre le « racket routier »

À Caen ils étaient 300, à Quimper et Nantes tout au plus 200 et une centaine au Mans. Plusieurs milliers de motards ont manifesté, hier, dans de nombreuses villes de France. Dans l'Ouest ils se sont rassemblés à Caen (300), Nantes (200), Le Mans (90) et Quimper (180). Le slogan de ces manifestations organisées par la Fédération Française des Motards en Colère ? « Contre le racket routier ». Sous ce terme, les motards en colère rassemblent, pêle-mêle : les amendes pour excès de vitesse, le prix des équipements de sécurité, le prix de l'essence... Certains manifestants ajoutaient à ces revendications l'exigence d'un réseau routier plus sûr pur eux et, au Mans, la construction d'une piste de run. Les motards s'estiment « rançonnés aux pompes à essence et aux péages autoroutiers », ils dénoncent la taxe de 19,6 % qu'ils doivent payer sur le prix de leur casque alors que, dis-

une expérience baptisée « Phares allumés en plein jour ». Dès qu'ils sont au volant, les Landais doivent allumer les feux de leurs véhicules au nom de la sécurité routière. « Une opération sans intérêt pour la sécurité des consommateurs », dénonce Éliane Serre-Salhornne, présidente de l'UFC-Que Choisir de Mont-de-Marsan (40). Dans un document intitulé *Pleins phares sur un leurre*, l'association locale s'en explique. Allumer ses phares en plein jour est « inefficace, car les principales causes d'accidents sont autres (alcool, vitesse, fatigue, distraction...). La majorité des accidents n'est pas due au manque de visibilité des véhicules dans la journée, mais essentiellement à des fautes de comportement ou à un comportement inadapté. » Mesure « dangereuse » aussi car l'accoutumance aux phares

allumés en permanence risque de masquer des signaux plus faibles, comme les clignotants ou les stops, et être à l'origine d'accidents.

Mesure « trompeuse », car elle donne bonne conscience aux responsables (ministre des Transports et autres autorités) et détourne de la mobilisation sur les véritables causes des accidents de la route. Enfin, allumer ses phares en plein jour entraîne une surconsommation de carburant, d'où une pollution plus grande, et va alourdir le budget de l'automobiliste (carburant, batteries, ampoules...) au profit des lobbies automobiles et de l'État (TVA et taxes sur les carburants). Sans parler des motards qui, si cette mesure était généralisée, perdraient l'avantage acquis de rouler phare allumé, ce qui, pour les deux-roues, renforce incontestablement leur sécurité.

L'association locale dénonce « une grossière falsification de la réalité » et a ouvert une pétition contre la généralisation de cette expérience à tout le territoire.

Que Choisir - mai 2001

Pas si méchants les motards

Hier après-midi, près de la place de la République au Mans, une personne âgée a fait une heureuse rencontre. Alors qu'elle passait près d'un bar, elle a laissé tomber son porte-monnaie, sans s'en apercevoir. Un motard en terrasse l'a aussitôt ramassé et lui a ramené. Agréablement surprise, la dame s'est alors retournée vers une amie et lui a dit : « tu vois, ils ne sont pas si méchants les motards. »

Ouest-France - 20 mai 2001

rencontré au cours de la manifestation, que « c'est vrai » ils roulent « plus vite que les voitures », « souvent à 80 km/h en ville »

Ailleurs en France : ils étaient 500 en Lorraine, 400 à Clermont-Ferrand mais pas beaucoup plus de 200 à Strasbourg, Mulhouse, Mont-de-Marsan. La mobilisation se poursuit, aujourd'hui dimanche : rassemblement à

Paris, sur l'esplanade du château de Vincennes.

Ouest-France - 22 avril 2001

Note : nous signalons à nos adhérents qui se poseraient la question « pourquoi y a-t-il rien eu à Rennes ? » que nous avons pris des engagements sur des actions de sécurité routière lorsque la date a été fixée par la FFMC nationale. La prochaine fois on vous en organise une, promis !



À Nantes, environ 200 motards ont fait le tour du périphérique pour protester contre ce qu'ils appellent le « racket routier ».

7 raisons d'adhérer !

- Pour mettre au placard les mesures anti-motards
- Pour améliorer la sécurité routière
- Pour promouvoir une forma-

- tion de qualité à la conduite moto
- Pour continuer à pratiquer librement ta passion
- Pour être informé de tes droits et agir pour les défen-

- dre
- Pour renforcer la solidarité du monde motard
- Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards

Alors remplis le questionnaire ci-dessous et envoie-le, accompagné de ton chèque et d'une photo à : Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon, 35 770 VERN-SUR-SEICHE

Nom	:	Prénom	:
Profession	:			
Adresse	:			
C.P.	:	Ville	:
Téléphone	:	E-mail	:
<input type="checkbox"/> Si tu es déjà adhérent					
N° d'adhérent :					
<input type="checkbox"/> Si tu es nouvel adhérent					
Date de naissance..... :					
Lieu de naissance..... :					
Date du permis A..... :					
Parrain (facultatif)..... :					
Moto	:	Type	:
Cylindrée	:	Acquise le	:
Ci-joint un chèque de francs à l'ordre de la FFMC 35					
date et signature :					

COTISATION 2001
Individuelle : 200 F, Couple : 350 F, Moto Club : 400 F



Offres spéciales

La FFMC 35 a négocié pour ses adhérents (hors moto-clubs), des remises chez plusieurs acteurs du monde de la moto. Ces offres sont soumises à la présentation de la carte d'adhérent FFMC 35 à jour de cotisation :

ACCESS MACHINES

13, rue des Petits Champs,

35760 SAINT GRÉGOIRE
 Tél. : 02 99 38 58 07

Sur présentation de votre carte FFMC 35, Access Machines vous fait une carte nominative valable un an. Elle offre :

- 10 % de remise sur tous les accessoires en magasin
- 15 % de remise sur un kit chaîne

- Montage gratuit de 2 pneus
- Montage gratuit de 3 jeux de plaquettes de frein
- 1 filtre à huile gratuit sur un forfait vidange.

30 % de remise sur une batterie moto.

AÉROPUB

Route d'Erbrée, 35 500 SAINT M'HERVÉ

Tél. : 02 99 76 71 11

10 % de remise sur une réparation de carénage, de réservoir, ou sur une peinture perso (moto, casque, compteur...)

RENNES BATTERIES

85, bd de Lattre de Tassigny
 35000 RENNES
 Tél. : 02 99 33 27 22



Boutique FFMC



Pin's 2001 **30 F**



T-Shirt **60 F**

Motocollant **10 F**



Sweat-shirt **150 F**

Porte-clefs **20 F**



Vignette **2 F**

Pour commander, utilisez le bon de commande ci-contre (découpé ou photocopié) et renvoyez-le, accompagné de votre chèque de règlement à : FFMC 35, Co/Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon, 35 770 VERN-SUR-SEICHE

Bon de commande			
Article	Qté	P.U.	Total
Pin's	30 F
Motocollant	10 F
Porte-clefs	20 F
T-Shirt (<input type="checkbox"/> gris <input type="checkbox"/> noir)	60 F
Sweat-Shirt (<input type="checkbox"/> gris <input type="checkbox"/> noir)	150 F
Vignette	2 F
Port (6,70 F pour les T-shirts et les Sweats, 3 F sinon)
Total		
Nom	:	
prénom	:	
adresse	:	



Carnet

Nouveaux adhérents

Bienvenue à ceux qui nous ont rejoints ce trimestre :

Robert (piéton ?), Patrick (Harley Electra Glide), Christophe (Harley 1200 Sportser), Yvan (Yamaha 600 XJ)

Réadhésions

Et merci à ceux qui nous ont renouvelés leur confiance :

Christine (BMW R60 série 7), Dominique (Honda 750 VFR), Christophe (auto), Pierre (Yamaha 650 Dragstar), Jean-Jacques (Honda 600 CBR), Gilles (Honda 1000 CBR), François (BMW R1100RT), Christian (Kawasaki 1100 ZZR), Dominique (Suzuki 1200 GSX), Christophe (Marty's Motorcycle power system à double action), Bertrand (Norton 850 Commando), Olivier (Ducati 900 SSIE), Béatrice (scooter), Daniel

(auto), Christophe (BMW R1100RS), Jean Philippe (Triumph 900 Speed Triple), Éric (Triumph 900 Tiger), Daniel (Yamaha 1100 FJ Attelée), Yvon (Triumph 1200 Trophy), Hervé (Triumph 900 Tiger), Florence (Yamaha 125 SR), Arnaud (Honda 750 VFR), Vincent (Kawasaki 1000 Tomcat), Alain (Suzuki 600 Bandit), David (Suzuki 750 GSXR), Pierre (Honda 600 Hornet), Yohan (Suzuki 600 Bandit), Sandrine (Kawasaki 500 ER), François (Ducati ST2)

Moto-Clubs

Trois moto-clubs sont désormais adhérents de la FFMC 35 :

Les Aventuriers (Moto-club « La Courbe »), Moto-club « Le Gobi d'Or », et le Moto-club « Les Dratom's »



Juridique

La loi du 5 juillet 1985.

Cette loi peut limiter ou empêcher toute indemnisation du motard fautif.

• L'accident n'a fait l'objet que d'un simple constat d'assurance :

Vous pouvez être sûr que l'assureur de la partie adverse va demander de partager les torts : La voiture a causé l'accident, mais la moto roulait trop vite. Refusez absolument en

demandant des preuves tangibles de votre vitesse excessive. S'il n'y en a pas, porté en justice, ce litige sera tranché par le juge en votre faveur.

• L'accident a fait l'objet d'un constat de police :

Il faut alors demander au juge d'examiner si le procès verbal donne des preuves de la vitesse excessive de la moto (par exemple des traces de freinage).

Sources Moto Mag.

À tous nos adhérents :

La carte d'adhérent de la FFMC 35, à jour de cotisation donne maintenant droit à :

10 % de réduction sur les CD et les BD

chez CD Bulle

25 rue Saint Melaine à Rennes.

Un grand merci à Arnaud !



Agenda

Juillet

- 7/8** 4e édition des 300 miles du Circuit Carole
- 15** Grand Prix de France de Motocross 125, 250 et 500 cm³ à Ernée (53)
- 22** Coupe de France de Promosport au Mans (72)
- 28** Supercross à Bédée (35)

Août

- 5** Course de côte à Landivisau (29)
- 14/15** La Madone des Motards à Porcaro (56)
- 25/26** Rassemblement moto à Pontaubault (50)
- 27/1** ISDE (enduro) à Brive-la-Gaillarde (19)

Septembre

- 9** Course de côte à Corps-Nuds (35)
- 15/16** Bol d'Or à Magny-Cours (58)
- 16** Endurance tout terrain national à Vieux-Vy (35)
- 28/7** Salon de la moto à Paris

Cet agenda nous est gracieusement offert par Bernard :

<http://perso.wanadoo.fr/moto.bretagne/>



Messages de M. Moto

Fiche de signalement de danger

Localisation du danger rencontré

Entre la ville de et la ville de

Avec un tracé de route :

- sur la RN : en ligne droite
- sur la RD : en virage
- Autre voie : en carrefour
- à km de..... en giratoire

Type de danger rencontré

- Gravillonnage Marquage au sol
- Glissière de sécurité Ralentisseur
- Défauts de la chaussée Autre.....

Le danger est signalé par Mme/Mlle/M.

Coordonnées (facultatif) :

À retourner à :

Philippe de Chitel — M. Moto 35, DDE 35

3, avenue de Cucillé, B.P. 3167, 35031 Rennes CEDEX